



BEPC 2019

La Cuvette ouest en tête du classement

Avec un taux de réussite de 67,34 %, la Cuvette ouest arrive en tête des résultats du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juillet 2019. Loin devant Brazzaville, Pointe-Noire et les autres départements. De façon globale, sur 97 662 candidats présentés 52.005 ont été déclarés admis, soit un pourcentage national de 53,25% contre 59,74% l'année dernière.

Page 4



Les élèves vérifiant les résultats sur les listes affichées devant la DEC générale

AFRIQUE SANTÉ

L'OMS entend éradiquer définitivement la poliomyélite

Après trois ans sans aucun cas de poliovirus sauvage détecté sur le continent, l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique), qui tient à Brazzaville sa 69e session du comité régional, salue les efforts de coordination multinationale ayant permis de vacciner des centaines de millions d'enfants, à travers des campagnes de vaccination dans des régions les plus reculées. « Nous sommes persuadés que nous allons bientôt annoncer les mérites de la certification que les pays ont, une fois pour toutes, chassé la polio de l'Afrique », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS-Afrique, précisant que l'éradication de la poliomyélite en Afrique a été un effort monumental de coordination à une échelle sans précédent.

Page 7



Les équipes de l'OMS-Afrique lors d'une campagne de vaccination

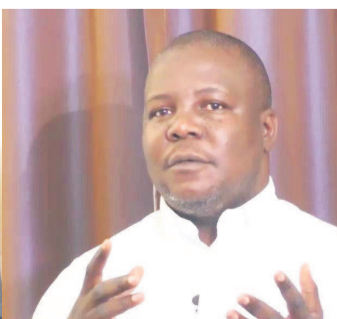
FÊTE NATIONALE

L'UPRN et l'UMP réagissent au message du chef de l'Etat

Alors que le premier secrétaire de l'Union pour le renouveau national (UPRN), Mathias Dzon apporte une appréciation négative sur le message à la nation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et coordonnateur de la dynamique « Pona Ekolo », Digne Elvis Okombi Tsalissan salue, quant à lui, la clarté de l'adresse présidentielle. Pages 2-3



Mathias Dzon r



Digne Elvis Okombi Tsalissan

HYDROCARBURES

Un sommet des chefs d'Etat de l'Appo prévu l'an prochain à Brazzaville



La photo de famille

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) se donnent rendez-vous en février 2020 à Brazzaville. Prélude à ces retrouvailles, les experts pétroliers sont en conclave dans la capitale congolaise, depuis hier, pour tenter de formuler des propositions qui leur seront soumises.

Parmi les sujets en débat au cours de la réunion des experts, figurent entre autres la formation des cadres locaux, le transfert de technologie, la modernisation des infrastructures pétrolières, la coopération entre sociétés sous-traitances et l'épineuse question de la répartition des ressources issues des exploitations. Page 3

DRÉPANOCYTOSE

Plaidoyer pour une meilleure prise en charge des patients

Page X

ÉDITORIAL

Signal

Page 2

ÉDITORIAL

Signal

Prévenir et gérer les crises sur toute l'étendue du continent africain figure depuis longtemps en bonne place dans la liste des priorités diplomatiques de la plus haute autorité du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Mais, hélas ! cet appel à la raison n'a guère été entendu par ceux et celles auxquels il s'adressait comme on l'a vu ces dernières années avec l'effondrement de la Libye, la montée des tensions dans le Sahel, la déstabilisation de la Centrafrique, les conflits qui ensanglantent la Corne de l'Afrique et bien d'autres crises au nord comme au sud du Sahara.

Or voici que le Bassin du Congo vient d'envoyer un signal fort dans ce domaine éminemment stratégique puisque l'accord conclu mercredi à Luanda, sous l'égide de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (Cirgl) que préside actuellement Denis Sassou N'Guesso, a permis de mettre fin à un conflit larvé entre l'Ouganda et le Rwanda dont le pire aurait pu sortir pour toute la sous-région d'Afrique centrale. Un signal d'autant plus fort que le rapprochement entre les deux pays antagonistes a été réalisé grâce à l'entremise de leurs plus proches voisins, l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo.

Les interventions montées par les Nations unies pour mettre fin aux conflits qui déchirent des régions entières du continent ayant démontré de façon accablante l'incapacité de la communauté internationale à ramener la paix là où elle est en péril, le temps est venu incontestablement pour l'Afrique de se prendre en main et de cesser de compter sur des puissances extérieures pour combattre la violence ethnique, religieuse, idéologique qui lui a fait tant de mal ces dernières décennies. Et cette prise en main doit s'inspirer de ce qui se passe actuellement entre l'Ouganda et le Rwanda : avec, d'une part, des médiations organisées par les nations voisines et, d'autre part, l'accélération du processus d'intégration qui seul mettra un terme aux conflits hérités des temps passés.

Rien n'étant jamais parfait dans le monde des humains, la mise en œuvre de ces actions ne garantira pas que la paix l'emportera partout sur l'instinct destructeur de la violence et de la haine qui a provoqué tant de blessures dans le passé. Mais elle créera un climat propice au dialogue entre les peuples qui lui-même favorisera tôt ou tard leur entente. Nous en avons la preuve aujourd'hui avec l'accord qui vient d'être signé à Luanda sous l'égide de la Cirgl.

Les Dépêches de Brazzaville

HYDROCARBURES

Mathias Dzon met en doute la découverte du gisement Ngoki

Le premier secrétaire national de l'Union pour le renouveau national (UPRN), Mathias Dzon, a animé, le 21 août à Brazzaville, une conférence de presse pour réagir au message à la nation du chef de l'Etat, délivré la veille des festivités du 59^e anniversaire de l'indépendance du Congo. L'opposant refute la découverte du gisement pétrolier Ngoki à Loukolela dans le département de la Cuvette.

gnées dans ce document». « Une analyse fine révèle que cet accord ne permettra pas aux autorités congolaises, ni de rétablir la viabilité des finances publiques et de la dette insoutenable, ni de reconstituer les



Mathias Dzon (au centre) répondant aux questions des journalistes, le 21 août/Photo Adiac

Comme à son habitude, le premier secrétaire de l'UPRN est resté rigide dans sa position. Volet par volet, il a contredit tout le contenu du discours du président de la République. Parlant par exemple du gisement pétrolier découvert à Mikoungou, un village du district de Loukolela, Mathias Dzon a affirmé que cette réserve pétrolière n'existe pas. Son annonce « en grande pompe par le chef de l'Etat n'est qu'une stratégie politique visant à détourner l'attention des Congolais des vraies questions d'actualité », pense-t-il.

« En tout état de cause, il ne s'agit que d'indices d'huile identifiés depuis 1980, mais curieusement révélés aujourd'hui, 39 ans après, sans nul doute à des fins de propagande politique et dans le dessein de susciter l'intérêt des bailleurs de fonds. L'annonce tonitruante d'une production de 983 barils par jour, soit le quadruple de la production journalière nationale actuelle, vise à frapper les esprits et tenter de redonner un brin d'espoir aux Congolais », souligne le comité

directeur de l'UPRN dans son mot liminaire délivré par Elo Dacy.

Se contredisant parfois, l'opposant soutient que d'après les spécialistes en recherches pétrolières, même si le gisement Ngoki était avéré, il ne serait pas rentable, en raison des difficultés d'accès au site, du coût élevé du transport du brut et de l'impact écologique jugé désastreux.

«L'accord Congo-FMI n'améliore pas la situation économique»

Abordant le volet de l'accord signé le 11 juillet dernier avec le Fonds monétaire international, que ce cartel politique a longtemps combattu, l'ancien ministre des Finances (1997-2002) et ses amis ont indiqué qu'une analyse pertinente révèle que l'accord paraphé avec l'institution de Bretton Woods ne résoudra jamais la situation économique et financière dans laquelle le Congo est plongé depuis 2014.

Cet accord, ont-ils insisté, n'ira jamais jusqu'à terme, car le gouvernement « ne pourra jamais exécuter les quarante-huit mesures consi-

réserves internationales des changes, de résoudre la crise des devises, ni encore moins de payer régulièrement les charges courantes », ont-ils ajouté.

Quant à l'appel à la réflexion lancé par le chef de l'Etat, pour fêter avec faste le 60^e anniversaire de l'indépendance du Congo, l'an prochain, l'UPRN estime que le président se projette dans le futur, alors que les vrais problèmes auxquels les Congolais sont confrontés aujourd'hui ne sont pas résolus. En résumé, Mathias Dzon et ses proches ont conclu que le dysfonctionnement constaté dans le pays est dû à la « grave crise » que traverse le Congo depuis plus d'une décennie. En conséquence, ils ont réitéré la nécessité de convoquer un dialogue national inclusif, « qui ne sera pas sous l'égide du Conseil national du dialogue (CND) que dirige Martin Mbéri ». Ils ont aussi appelé à la libération de leurs collègues de l'opposition incarcérés à la suite de procès pour « atteinte à la surêté de l'Etat », qui pour eux sont des prisonniers politiques.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbaba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Électricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE ASSOCIATIVE

La dynamique « Po na Ekolo » salue la clarté du message du chef de l'Etat

Au cours d'une conférence de presse animée le 22 août à Brazzaville, la dynamique « PO NA EKOLO » que préside Digne Elvis Okombi Tsalissan se dit prêt à accompagner le chef de l'Etat et le gouvernement dans l'accomplissement de leurs tâches régaliennes.

Digne Elvis Okombi Tsalissan a apprécié la clarté ainsi que la concision et surtout la précision du message présidentiel qui, a-t-il souligné, a été de très haute facture et sans démagogie. Celui, a-t-il expliqué, visait quelques objectifs, à savoir : Remercier le peuple pour son courage, en dépit de la situation socio-économique difficile qui frappe les ménages. « *Malgré cette crise, les Congolais sont restés dignes. Et au moment où une lueur d'espoir apparaît, il était normal pour le président de la République rassure le peuple* », a-t-il ajouté.

L'autre objectif est la réaffirmation du chef de l'Etat des aux potentialités que regorge le Congo et dont nous devons toujours y croire. Ainsi, le coordonnateur de Po na Ekolo est revenu sur certains extraits du discours présidentiel, tels que : « *A ce titre, notre pays se construit*

au prix de l'effort persévérant grâce à la détermination éprouvée et l'appui inestimable de ces partenaires. La signature de l'accord avec le FMI, la découverte des gisements au nord du pays et notre volonté d'améliorer la gouvernance sont des atouts pour relever notre pays », a dit le chef de l'Etat.

Le dernier grand fait de cette allocution relevée par Digne Elvis Okombi Tsalissan est l'invite formulée par Denis Sassou N'Guesso à tout le monde de contribuer à l'oeuvre de la construction du pays. Pour le coordonnateur de Po na Ekolo, en évoquant les potentialités économiques du Congo, le président de la République a exhorté tous les Congolais au travail acharné. « *Cela implique la mobilisation effective des énergies ainsi que l'engagement total et déterminé des forces vives de la nation* ». Par ailleurs, le coordonnateur de Po na Ekolo a invité les Congolais à cette adresse présidentielle. « *L'espoir nourrit notre vie et nous pousse à aller de l'avant. Il est une vertu, une force psychologique et spirituelle subtile très puissante. C'est l'espérance qui nous amène à ne pas lâcher malgré l'âpreté de notre peine* », a-t-il renchéri.

Jean Jacques Koubemba

INVESTISSEMENTS

Le groupe Dangote veut exploiter la potasse au Congo

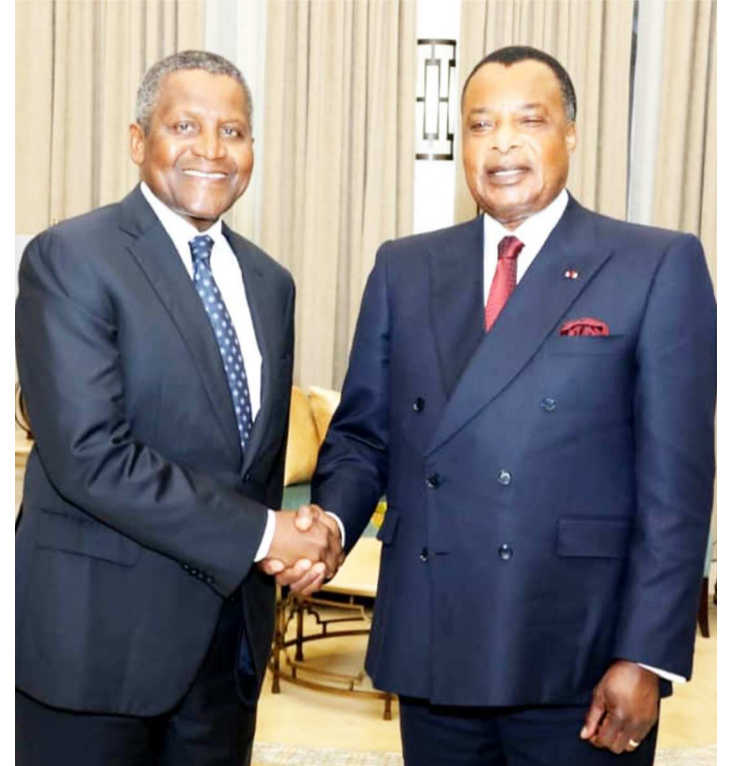
L'homme d'affaires nigérian, Aliko Dangote, envisage d'investir dans l'exploitation de la potasse et du phosphate. Il a exprimé son vœu le 21 août à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, à Oyo, localité située à plus de 400km au nord de Brazzaville.

Nous avons confiance au Congo. Il s'agit de grandes industries qui vont créer

« *Nous avons échangé sur les investissements. Nous avons investi trois cent vingt millions de dollars dans le ciment au Congo* », a-t-il indiqué faisant référence à la cimenterie de Yamba, dans le département de la Bouenza.

Selon l'homme d'affaires nigérian, cette usine d'une capacité de production annuelle de 1,5 million de tonnes, est la plus grande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Depuis quelque temps, le groupe Dangote s'est lancé dans l'exportation du clinker vers le Cameroun. Il projette d'en exporter également vers le Gabon et la République démocratique du Congo. « *Aujourd'hui, nous envisageons de réa-*



Le président Denis Sassou N'Guesso et Aliko Dangote à Oyo le 21 août 2019

liser de grands investissements dans la potasse, le phosphate et si possible l'ammoniac comme nous l'avons fait au Nigeria.

beaucoup d'emplois et des échanges avec l'extérieur », a expliqué Aliko Dangote.

La Rédaction

PÉTROLE

Le défi de la modernisation des industries africaines en débat à Brazzaville

Les experts pétroliers sont en conclave dans la capitale congolaise, dès le 22 août, pour tenter de formuler des propositions à soumettre au premier sommet des chefs d'Etat prévu en février 2020.

Parmi les sujets sur lesquels devront plancher les membres du conseil exécutif de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), l'on peut noter la formation des cadres locaux, le transfert de technologies, la modernisation des infrastructures pétrolières, la coopération entre sociétés de sous-traitance et l'épineuse question de la répartition des ressources issues des exploitations.

Pour le secrétaire général de l'Appo, Mahaman Laouan Gaya, le défi de la modernisation du secteur pétrolier en Afrique implique la volonté politique des dirigeants africains et la nécessité de tirer les leçons de l'échec de la précédente plateforme, l'Association des producteurs

de pétrole africains (Appa). Il a invité toutes les parties prenantes à poser les bases d'une coopération continentale puis à placer cette plateforme au service du développement.

« *La nouvelle Appo que nous sommes en train de mettre en place a besoin et doit avoir un positionnement stratégique dans les secteurs énergétique, pétrolier et gazier du continent. Elle doit aussi promouvoir ses activités, à l'instar des autres institutions pétrolières et énergétiques internationales* », a lancé Mahaman Laouan Gaya. Trois décennies après sa création, la plateforme des pétroliers africains peine à se structurer, les pays membres ne parvenant pas à s'accorder sur une feuille de route commune. Quant au dossier de la construction du siège de l'Appo, d'après une source au ministère des Hydrocarbures, le Congo a déjà trouvé un site à Kintélé, au nord de Brazzaville.

Le contexte actuel exige des réformes en lien avec les



Les participants à l'ouverture des travaux

enjeux environnementaux, a estimé le ministre congolais des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya. « *L'Appo se trouve à la croisée des chemins. Il y a la nécessité de s'adapter aux nouvelles données de l'environnement pétrolier, aux nouvelles sources d'énergie renouvelables et non polluantes et à la protection de l'environne-*

ment », a-t-il insisté.

Selon lui, le conclave qui s'est ouvert à Brazzaville constitue une étape préparatoire importante au sommet de 2020. Les recommandations sont censées aider les dirigeants à répondre « efficacement » aux nouvelles exigences de l'industrie pétrolière et gazière.

Née des cendres de l'Appa, initiée en 1986, l'Appo regroupe dix-huit pays producteurs de l'or noir, dont le Nigeria, l'Angola, le Gabon, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la RD. Congo et le pays hôte, le Congo-Brazzaville. Elle est actuellement sous la présidence du Tchad.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Une stratégie intégrée de surveillance et de riposte contre les maladies adoptées

Les délégués à la 69e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique), ont adopté, à Brazzaville, un plan novateur adapté au contexte africain en matière de surveillance et de gestion des urgences sanitaires.

La stratégie intégrée de surveillance et de riposte contre les maladies qui vient d'être adoptée repose sur les innovations technologiques. Elle vise, entre autres, à réduire les pertes socio-économiques dues aux épidémies et autres urgences de santé publique, à renforcer les capacités de détection précoce, de notification, de rapportage et de rétro-informations rapides sur les maladies prioritaires, à redynamiser les capacités nationales et locales de confirmation au laboratoire des mêmes maladies. L'amélioration des ripostes à tous les niveaux en cas d'urgence y est également intégrée. Cette stratégie définit les étapes et les objectifs que les Etats membres de l'OMS-Afrique doivent atteindre d'ici à 2024 et à 2030. Aussi tient-elle compte des principes d'appropriation par les pays de coordination intersectorielle, de participation communautaire, de genre et de financement domestique. Par ailleurs, les délégués ont demandé au secrétariat et à d'autres partenaires de fournir aux



Une riposte par la vaccination

Etats le soutien technique et financier nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie intégrée.

Ce plan adopté est d'une importance capitale pour la santé des africains d'autant plus que les analyses de l'OMS soulignent que les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes ainsi que d'autres urgences de santé publique sont en augmentation, de manière prévisible dans certaines régions et imprévisibles dans d'autres. L'augmentation des mouvements frontaliers, les habitats informels, les interactions entre humains et animaux sauvages expliquent en grande partie la prolifération de ces pathologies.

Par ailleurs, un évènement aigu de santé publique est signalé en moyenne tous les quatre jours en Afrique. Plus de 80% des urgences entre 2016 et 2018 étaient dues à des maladies infectieuses. « Nos

pays doivent être aussi préparés que possible pour faire face aux urgences sanitaires », a indiqué le directeur régional des urgences par intérim, le Dr Zabulon Yoti. Après l'adoption de ce plan stratégique, les délégués ont demandé aux Etats à assurer à sa mise œuvre et le directeur régional des urgences a insisté sur la nécessité d'approches novatrices en matière de surveillance des maladies; l'importance de partager des informations à l'intérieur des pays et entre eux; l'importance de lier tous les investissements pour la surveillance intégrée de la maladie et la réponse au renforcement des systèmes de santé; et la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation efficaces de la nouvelle stratégie avec d'autres systèmes verticaux de surveillance.

Rominique Makaya

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Des jeunes de Talangai sensibilisés aux valeurs positives

A l'initiative de l'association « Les jeunes cadres » en partenariat avec la Fondation Gege Kizubanata, des activités socio-sportives ont été récemment organisées au complexe scolaire AA Neto, dans le sixième arrondissement de Brazzaville avec la participation d'une soixantaine de jeunes de Talangai.

L'édition 2019 de la Journée internationale de la jeunesse a été célébrée sur le thème : « Transformer

match de gala opposant les amis de Florian à ceux de Gege, respectivement président de l'association « Les jeunes cadres » et président de la Fondation Gege Kizubanata, avec la participation d'autres partenaires comme CEO et la marque GKSport.

S'agissant du thème de sensibilisation portant sur les valeurs intrinsèques et requises pour l'atteinte de tout objectif, Florian Koulimaya a rappelé que les idées reçues et

l'immensité de son talent ou ses potentialités », a inculqué le président de l'association « Les jeunes cadres ». Ancien basketteur international de la République démocratique du Congo (RDC), Gege Kizubanata, a, quant à lui, fait part de son parcours tout en encourageant les jeunes congolais en général et ceux de Talangai, en particulier à croire en leur potentiel de devenir professionnel.

Une coopération bilatérale envisagée entre les deux ONG

Après l'organisation de ces deux activités, les présidents de la Fondation Gege Kizubanata et de l'association « Les Jeunes cadres » ont échangé avec l'ambassade de la RDC au Congo, Christophe Muzungu. L'entretien a porté sur les perspectives de coopération bilatérale entre les deux ONG (kinoise et brazzavilloise) et le point sur l'activité socio-sportive organisée la veille dans l'arrondissement 6. Saisissant cette occasion, la marque GKSport a, par le biais de son directeur, offert un maillot à l'ambassadeur qui a positivement apprécié l'initiative entreprise par la Fondation Gege Kizubanata et l'association « Les Jeunes cadres ».

R.M.



L'ambassade de la RDC avec la délégation de la fondation Gege Kizubanata

l'éducation ». Mettant à profit cette occasion, l'association « Les jeunes cadres » a organisé deux activités phares, notamment la campagne de sensibilisation des jeunes du sixième arrondissement aux valeurs intrinsèques et requises pour l'atteinte de tout objectif ainsi que le

environnement sont souvent nocifs pour la prospérité de la jeunesse. « Nul ne peut atteindre ses objectifs sans autodiscipline, patience, résilience, persévérance, abnégation et confiance en soi. Il conçoit que la jeunesse a souvent un mental faible, qu'elle baisse trop souvent les bras malgré

BEPC SESSION 2019

La Cuvette-ouest occupe la première place

Le département a réalisé un pourcentage le plus élevé, 67,34 %, au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) prenant ainsi le dessus sur les autres départements du pays dont Brazzaville et Pointe-Noire, respectivement 8e et 10e au classement.



Le jury lors de la délibération

Sur 97662 candidats ayant passé les épreuves du BEPC, 52005 ont été déclarés admis. Le taux de réussite cette année est de 53,25% contre 59,74% l'année dernière, soit une régression de 6,49%. Selon le jury, l'usage de la caméra de surveillance pour lutter contre la fraude scolaire est l'une des raisons qui expliquent ce taux de réussite jugé acceptable.

Classement par départements

- 1- Cuvette-ouest : 67,34 %
- 2- Lékoumou : 66,90 %
- 3- Pool : 66,18%
- 4- Plateaux : 62,96%
- 5- Kouilou : 60,89%
- 6- Bouenza : 56,75%
- 7- Niari : 54,24%
- 8- Brazzaville : 54,11%
- 9- Cuvette : 53,68%
- 10- Pointe-Noire 48%
- 11- Sangha : 47%
- 12- Likouala : 46,90%

R. M.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

La famille Ndanguï et les enfants Gnanga informent les parents, la communauté paroissiale Saint-Anne du Congo, les amis et connaissances que la cérémonie des obsèques de leur regrettée sœur, mère, tante et grand-mère Alphonsine Ndanguï Iloki, décédée le 9 août 2019 à l'hôpital central des armées, se déroulera suivant le programme ci-après :

Vendredi 23 août 2019 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et départ pour le domicile de l'illustre disparue sis au n°221, rue Bandzas, à Ouenzé (après l'avenue des Chars) ;

9h30 : arrivée de la dépouille au domicile et recueillement ;

11h50 : départ pour la Basilique Sainte-Anne du Congo ;

12h00 : messe de requiem ;

14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka pour l'inhumation ;

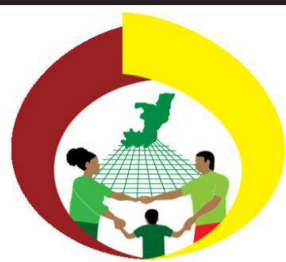
16h : retour et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

M. Tsoumou Georges Black Djo, colonel de l'armée de l'Air à la retraite et les enfants Tsoumou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur épouse et mère, Mme Thongo Pémbé Marie Delphine "PMD", survenu le 13 août 2019. Le deuil se tient au quartier Diata, rue Massangui n° 6, références PSP Diata, bar les Cocotiers. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.





Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Projet Lisungi-Système de filets Sociaux

Projet Lisungi/ 2^{ème} financement additionnel : DOUZE MILLIARDS DE FCFA POUR LES MENAGES VULNERABLES DE LA LIKOUALA



Le Gouvernement a mobilisé 22 millions de dollars, soit plus de 12 milliards sept cent millions de francs CFA auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), une structure de financement de la Banque Mondiale. Le projet de loi autorisant la ratification de cet accord entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat, respectivement les 12 et 13 août 2019.

Cet accord est le 2^{ème} financement additionnel consenti à la République du Congo par l'IDA dans la mise en œuvre du projet Lisungi - Système des filets sociaux. Il est soutenu par deux financements : un crédit de 12,84 millions de dollars USD, soit environ 7 427 580 657 FCFA et un don de 9,16 millions de dollars USD, soit environ 5 299 526 646 FCFA. Ce financement est le fruit du plaidoyer mené par le Haut- Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (UNHCR) auprès de la Banque Mondiale à l'occasion de la reconstitution des fonds IDA 2018. L'aboutissement de ce processus a permis de lancer l'initiative HCR-Banque Mondiale en faveur des communautés des réfugiés et des communautés d'accueil au bénéfice de 12 pays dont la République du Congo.

Ce 2^{ème} financement a pour objectif de renforcer le dispositif de protection sociale et ses programmes qui sont conçus pour permettre aux ménages pauvres vulnérables vivant dans le pays d'avoir un meilleur accès aux services de santé, d'éducation et d'accroître leur productivité.

Critères de sélection

Sur la base des résultats obtenus par le projet Lisungi dans les zones pilotes, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire, Makoua, Oyo, Ngo et Gamboma, le Gouvernement a opté d'orienter ce financement au profit des populations enclavées du département de la Likouala. « L'un des critères d'éligibilité d'une localité à ce financement est d'avoir accueilli au moins 25000 réfugiés sur son territoire. La Likouala, le district d'Ignié, la commune de Kintélé et la ville de Pointe-Noire sont considérés comme des zones ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés dans notre pays », a expliqué Madame la Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire.

Le Gouvernement a négocié ce financement additionnel pour favoriser l'intégration socioéconomique des réfugiés et de la population vivant dans les communautés d'accueil, principalement dans trois districts de la Likouala (Impfondo, Enyellé et Bétou) et dans les localités qui ont accueilli les réfugiés afin de renforcer sa capacité à mieux gérer la situation des réfugiés et des populations d'accueil. Les Députés et les Sénateurs ont salué les efforts du Gouvernement qui a sollicité et obtenu des partenaires techniques et financiers la suspension de la clause relative au paiement des fonds de contrepartie. Le non-respect de cette clause par le gouvernement a été à l'origine de l'arrêt des paiements des ménages bénéficiaires entre 2016 et 2018. S'agissant de l'impact du projet Lisungi dans la réduction de la pauvreté, Antoine DINGA DZONDO a précisé aux parlementaires qu'il faut au minimum de 25 ans d'investissement continu pour rompre avec la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. « Pour contribuer durablement à la réduction de la pauvreté au niveau national, le projet Lisungi doit s'accompagner du développement d'autres services (santé, éducation, eau, assainissement, électricité, emploi et habitat).

Or, dans plusieurs zones, ces services sont, soit de faible qualité, soit inexistant. Il faut donc une coordination multisectorielle. D'où la mise en place du registre Social Unique (RSU) » a renchéri madame la Ministre. Par ailleurs, plusieurs parlementaires, notamment ceux des circonscriptions électorales de Liranga et de la Loukoléla ont insisté sur la non prise en compte de ces localités dans ce financement.

En réponse à leurs préoccupations, madame la Ministre a rassuré les parlementaires de la volonté du Gouvernement à réexaminer les arrangements institutionnels du projet, à l'issue d'une mission multisectorielle sur le terrain avec toutes les parties prenantes.

Les défis à relever

La contribution du projet Lisungi à la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau national reste encore faible en raison du nombre limité des bénéficiaires, environ 9 800 ménages pour une estimation de 231 000 ménages pauvres alimentaires dans tout le pays.

Pour être efficace, le projet doit disposer de ressources financières suffisantes. Or, le projet Lisungi est encore tributaire du financement de quelques bailleurs de fonds. Cette situation limite réellement son extension et son impact sur la réduction de la pauvreté au niveau national.

Les simulations réalisées en 2013 avec la Banque Mondiale, montrent que « si les transferts monétaires couvraient tous les ménages du pays touchés par la pauvreté alimentaire,

le projet coûterait au Gouvernement environ 61, 8 millions de dollars, soit environ 37 milliards FCFA par an. Ces transferts permettraient de réduire le taux de pauvreté entre 7,6 et 14, 3 %.

Les résultats attendus

Grâce à ce financement, près de 2 000 ménages réfugiés et 2 000 ménages des communautés hôtes bénéficieront de transferts monétaires pour une allocation trimestrielle par ménage plafonnée à 135 000 FCFA. Environ 4 000 ménages réfugiés et 4 000 ménages des communautés hôtes seront appuyés pour la mise en œuvre des AGR pour un coût ne dépassant pas 200 000 FCFA.

Dans le secteur de la santé, le projet favorisera l'accès gratuit aux soins de santé pour les populations ciblées, grâce au financement basé sur la performance déjà expérimenté dans le cadre du Projet de renforcement des systèmes de santé (PDSSII) financé par la Banque Mondiale pour couvrir 60 000 personnes dont 10 000 à 12 000 autochtones. Au volet éducation, le projet couvrira pour certains ménages les coûts des intrants scolaires (uniformes, cahiers), le paiement des enseignants vacataires, le fonctionnement des écoles et de l'administration de l'enseignement primaire.

Pour rappel, le projet Lisungi vise à fournir une assistance financière aux ménages très pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire, afin d'augmenter et de stabiliser leur consommation tout en protégeant le capital humain. De plus, les transferts monétaires permettent aux familles bénéficiaires de développer des activités génératrices de revenus en vue de leur autonomisation. Il s'exécute déjà dans 16 localités du pays.



Na lisungi, tosongami !

TRIBUNE LIBRE

De l'accord de Facilité élargie de crédit FMI-Congo: que nous enseignent les conditionnalités?

L'accord triennal de Facilité élargie de crédit (FEC) de 448,6 millions \$, avec l'octroi immédiat d'un appui de 44,9 millions \$ (10%), conclu entre le Fonds monétaire international (FMI) et le Congo, le 11 juillet 2019, est assorti de 48 mesures à appliquer d'ici fin mars 2020. Au vu des promesses non tenues par le Congo dans le passé, les résultats seront évalués tous les six mois par le FMI, et les performances réalisées conditionneront le décaissement des parts restantes du capital jusqu'en 2022 ou l'arrêt immédiat de l'emprunt. Que contiennent ces mesures et où se situe le risque de rupture de la FEC durement négociée?

En effet, le Congo est membre du FMI depuis le 10 juillet 1963. Il bénéficie à ce titre d'une quote-part du capital de cette institution de 162 millions \$ de Droit de Tirage Spécial (DTS). La FEC de 448,6 millions \$ représente 324 millions \$ de DTS, soit 200% de la quote-part du Congo. Elle finance à 20% un plan de sauvetage susceptible de rétablir la viabilité des finances publiques, reconstituer les réserves régionales, améliorer la gouvernance de l'État, et à 80%, la protection des populations les plus vulnérables, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau, à l'électricité, aux transports, de la promotion de la femme, et de la diversification de l'économie.

Ces mesures figurent déjà dans le rapport du gouvernement sur la gouvernance et la lutte contre la corruption de juin 2018, réalisé avec l'appui du FMI. Elles ont été renforcées dans la lettre d'intention du FMI, dans le domaine de la transparence financière, de l'assainissement des finances publiques et des comportements des gouvernants pour une meilleure mobilisation de la ressource fiscale et la maîtrise des dépenses publiques, afin d'améliorer la gouvernance de l'État et de rééquilibrer la balance commerciale du pays. Deux actions principales en conditionnent le succès:

1) le rétablissement de la viabilité de la dette qui s'élevait à 5.580 milliards FCFA, environ 9,5 milliards \$, dont 68,42% de dette extérieure et 31,58% de dette intérieure, soit plus de 118% du PIB en 2017, loin des 70% exigés par la Cémac, faisant du Congo l'État le plus endetté de la sous-région. A la fin de 2018, la dette congolaise a été ramenée à 87,8 % du PIB, grâce aux réformes structurelles du gouvernement, permettant au pays, à travers le guichet ouvert par le FMI, d'obtenir des emprunts à des taux préférentiels durant trois ans auprès des partenaires bilatéraux pour 1,3 milliard \$ dont la 34,62% par la BAD, 34,15% par le FMI, 19,54% par la Banque mondiale et 11,69% par la France.

La FEC sert essentiellement à apurer progressivement la dette extérieure, de mieux organiser la titrisation de la dette intérieure et de relancer l'économie dans une plateforme régionale. La menace vient des emprunts gagés sur le pétrole auprès des Traders suisses dont la dette représente plus de 33,54% de la dette extérieure. L'accord de rééchelonnement de la dette de cinq à dix ans d'avril 2019, avec le Trader suisse Trafigura, s'est accompagné du préfinancement de deux cargos de pétrole brut en janvier 2019, et de trois autres prévus cet été, au risque de compromettre la viabilité de la dette comme après la réduction de 80% de la dette du Congo en 2010 par le Club de Paris;

2) le rétablissement de l'équilibre budgétaire : le rapport du FMI n°19/1 de février 2019 indiquait un solde budgétaire de la Cémac de -7,5 % du PIB en 2015 contre 0,2 % du PIB en 2018, alors que cette position doit être supérieure ou égale à -1,5%. Ce solde est devenu excédentaire en RCA (-0,5 % PIB contre 1,1 % du PIB), au Congo (-25 % contre 6,9 %), au Gabon (-0,5 % contre 0,3 %), au Tchad (-5 % contre 1,3 %) et en Guinée équatoriale (-15 % contre 0,5 % du PIB), alors qu'il demeure déficitaire au Cameroun en passant de -4,9 % à -2,5 %. Le Congo ne couvre que 2,3 mois d'importations fin 2018 contre six mois en 2012, malgré la reprise de la production de pétrole qui est passée de 252 000 barils par jour en moyenne en 2017 à 330 000 barils en 2019.

En suivant le Programme national de développement du Congo (PND 2018-2022), ces mécanismes financiers laissent apparaître un besoin résiduel de financement lié au train de vie de l'État en 2020 de 378,5 millions \$, en 2021 de 258,6 millions \$ et en 2022 de 128,1 millions \$. Ainsi, la FEC n'est pas une panacée. Le rétablissement de la viabilité de la dette dépend de la volonté des autorités à respecter les normes, à réduire le train de vie de l'État et de leur capacité à adopter des nouveaux comportements efficaces pour équilibrer les finances publiques dans une gouvernance inclusive.

Emmanuel Okamba

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

SANTÉ

Plaidoyer pour la création d'un fonds dédié à la drépanocytose

Au cours des travaux de la 69e session du comité régional de l'OMS, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a proposé des stratégies pouvant améliorer la qualité et la durée de vie des patients souffrant de cette pathologie.

« Le dernier étage de notre édifice doit être la création d'un fonds national basé sur des financements innovants, afin d'assurer l'accès des avancées thérapeutiques issues de la recherche », a déclaré la première dame du Congo.

Elle a, en outre, exhorté les Etats concernés à être plus audacieux et à s'impliquer davantage pour reconnaître la drépanocytose comme un pro-

blème de santé publique tel que l'OMS l'avait adopté en 2006.



La photo de famille des différents intervenants/crédit photo adiac

blème de santé publique tel que l'OMS l'avait adopté en 2006. « Je réitère encore mon appel pour la mise en place d'un fonds dédié à la maladie, et j'ose croire que dans les mois à venir, les pays proposeront des pistes novatrices pour lancer et amender ce fonds », a précisé Antoinette Sassou N'Guesso, tout en rappelant les efforts consentis par les pouvoirs publics au Congo, pour l'amélioration et la prise en charge adéquate des malades.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la lutte contre cette pathologie, elle a également parlé de l'implication de la Fondation Congo Assistance qu'elle dirige. « Nous exhortons l'OMS à renforcer l'action de quelques pôles d'excellence qui existent en Afrique, et sollicitons l'appui et l'attention du bureau régional pour le centre sous-régional de Brazzaville, du fait de notre proximité géographique », a-t-elle indiqué.

A l'endroit des malades, Antoinette Sassou N'Guesso a appelé à la prise de conscience, qui, d'après elle, passe par le respect scrupuleux des prescriptions médicales, et d'une hygiène

de vie rigoureuse afin d'améliorer leur état de santé.

« Il est vrai que dans nos pays, les conditions de vie sont parfois difficiles, surtout pour les drépanocytaires. Néanmoins, nous ne ménageons aucun effort, avec l'appui des pouvoirs publics pour prendre en compte leurs préoccupations spécifiques. Nous continuons de croire aussi que la prévention reste l'une des voies incontournables pour la maîtrise de cette maladie difficilement curable. A travers l'éducation à la santé, par le biais de la sensibilisation médiatique et communautaire, nous pourrions obtenir des

résultats encourageants », a assuré la présidente de la Fondation Congo Assistance.

Pour elle, la sensibilisation est un vecteur important de la lutte. « Nous allons renforcer les campagnes d'éducation à la santé pour que les jeunes qui veulent se marier puissent le faire en toute connaissance de cause. Nous sollicitons, à cet effet, l'appui de la communauté nationale et des partenaires techniques, des financiers internationaux, au premier rang desquels, l'OMS, pour nous appuyer dans cet effort de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation qui, hier encore, était importante en direction des drépanocytaires », a certifié l'épouse du chef de l'Etat.

Par ailleurs, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, le sous-secrétaire américain chargé des questions de santé et de l'action humanitaire, Brett Giroir et des ministres africains de la Santé ont proposé tour à tour leurs stratégies de lutte contre cette maladie génétique.

Yvette Reine Nzaba

OMS

Vers l'éradication de la poliomyélite sauvage en Afrique

Le continent a totalisé trois ans sans aucun cas de poliovirus sauvage détecté. Le dernier cas décelé en Afrique remonte, en effet, au 21 août 2016, au Nigéria.

« Nous sommes persuadés que nous allons bientôt annoncer les mérites de la certification que les pays ont, une fois pour toutes, chassé la polio de l'Afrique », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Elle a salué la résilience du continent et de son engagement à stopper le virus en surmontant plusieurs défis.

Selon elle, la voie de l'éradication de la poliomyélite en Afrique a été un effort monumental de coordination multinationale à une échelle sans précédent, permettant de vacciner des centaines de millions d'enfants et de mener des campagnes de vaccination dans certaines des



: Les équipes de l'OMS-Afrique lors d'une campagne de vaccination

régions les plus reculées.

Si le processus d'évaluation prouve que le virus sauvage a totalement disparu, l'Afrique se joindra à quatre des régions de l'OMS notamment les Amériques, le Pacifique occidental, l'Europe et l'Asie du sud-est.

Seule la région de la Méditerranée orientale de l'OMS continuera à travailler pour

stopper le virus.

La reconnaissance d'aujourd'hui s'est appuyée sur la prudence pour les défis persistants en matière de couverture vaccinale nécessaire à la protection des communautés contre les rares souches de poliomyélite non sauvage qui peuvent apparaître lorsqu'une population n'est pas complètement im-

munisée. Il sera essentiel de vacciner tous les enfants et de renforcer la surveillance et la vaccination de routine dans toute la région pour maintenir les progrès contre la polio sauvage et d'autres souches.

Malgré les progrès accomplis, un certain nombre de problèmes subsistent, notamment l'inaccessibilité

due aux conflits et à l'insécurité dans certaines régions, les variations dans la qualité des campagnes, les populations mobiles massives et, dans certains cas, le refus des parents empêchant les agents de santé de vacciner leurs enfants contre la polio. La couverture sous-optimale de la vaccination systématique reste un problème critique dans certains pays. En conséquence, l'apparition de foyers de poliovirus d'origine vaccinale en circulation - une occurrence rare dans les communautés à faible immunité - sont encore possibles dans plusieurs pays de l'Afrique.

« Le jalon du mois d'août sur la polio sauvage est un signe positif de progrès sur l'ensemble du continent, mais notre travail n'est pas encore terminé », a déclaré le Dr Moeti.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
AUX POTENTIELS PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DU PRAASED

1- Contexte

Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des entreprises et prestataires sélectionnés sur la base de leurs capacités, aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour la constitution des prestataires/fournisseurs potentiels de fournitures de biens et services, des travaux et des prestations intellectuelles pour les demandes de cotation, de renseignement et de prix à compétition restreinte.

2- Domaines d'activités :

Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernent les domaines ci-après :

- Maintenance de la climatisation et électricité de bureaux ;
- Maintenance de l'équipement informatique et bureautique ;
- Fourniture de bureau et consommables informatiques ;
- Entretien et maintenance des véhicules (marque TOYOTA) ;
- Prestations de traiteur ;
- Plomberie et sanitaire ;
- Travaux d'imprimerie et de reprographie des documents.

3- Constitution du dossier

Le dossier de l'AMI du prestataire/fournisseur comportera les renseignements suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt
- Le dossier administratif et fiscal de l'entreprise (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale...)
- Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles)
- les moyens techniques (instruments et outils...)
- les moyens humain et financier
- les attestations des références fournies par les clients
- les références bancaires.

4- Attribution

Les fournisseurs/prestataires retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.

La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés.

Le ou les fournisseurs/prestataires retenu(s) dans chaque domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un accord cadre/contrat d'un (01) an avec le PRAASED.

5- Information complémentaires

Le PRAASED peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du prestataire/fournisseur ;

Les entreprises, fournisseurs ou prestataires peuvent obtenir les informations supplémentaires par l'adresse ci-après :

6- dépôt des dossiers

Les manifestations écrites doivent être déposées sous plis fermé avec la mention « AMI pour la liste restreinte des entreprises, prestataire ou fournisseur du PRAASED » au plus tard le 06/09/2019 à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
 Sis au n° 133 de l'Avenue Marechal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville- République du Congo
 Téléphone : 06 701 74 68, E-mail, E-mail : praaseducp@gmail.Com

Fait à Brazzaville, le 22 août 2019

Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO



LE RESEAU DES SMARTPHONES

HAPPYFRIDAY

KABA LISOLO

Pour vous remercier de votre confiance et votre fidélité, activez aujourd'hui un forfait **internet 7 jours *121*4*3#** ou **Masolo 7 et 30 jours *121*1*1#** et **GAGNEZ LE DOUBLE.**

PUBLICIS AG Partners



SAHARA OCCIDENTAL

Les Etats-Unis opposés à toute création d'un nouvel Etat en Afrique

Le Wall Street Journal a révélé que les Etats-Unis sont opposés à l'indépendance du territoire contesté, appelé Sahara occidental. Un véritable tsunami dans le milieu diplomatique.

L'administration américaine serait opposée à l'indépendance de ce territoire contesté par le Maroc, et revendiqué par le Front Polisario, a révélé le quotidien américain Wall Street Journal (WSJ). Les espérances sahraouies ont peu de chance de se concrétiser «*Ceux qui espèrent voir lever le drapeau sur un Sahara occidental indépendant risquent d'être déçus par l'administration Trump*», écrit un journaliste du WSJ. Dion Nissenbaum explique dans son reportage pourquoi, en dépit des positions du conseiller du président américain, John Bolton, les espérances sahraouies ont peu de chances de se concrétiser.

Citant des sources officielles marocaines et occidentales impliquées dans les négociations sur ce conflit, le journaliste rapporte que les Etats-Unis sont opposés à l'indépendance de ce territoire «*annexé*» par le Maroc en 1975, après le départ de la puissance coloniale espagnole.

Washington opposée à la création d'une nouvelle nation en Afrique
«*Il est clair que Washington ne sou-*

tiendra pas un plan destiné à créer une nouvelle nation africaine», écrit-il, soulignant qu'il s'agit là d'un accord tacite entre Américains et Marocains qui ne peut que déplaire aux indépendantistes. Ce sont ces assurances qui auraient contribué à ramener le Maroc dans la négociation, précise le WSJ qui rappelle l'opposition de John Bolton au maintien de la Minurso, la mission de l'ONU au Sahara occidental. John Bolton qui a contribué à rédiger l'accord onusien qui a mis fin aux affrontements entre le Maroc et le Polisario en 1991, avait même menacé de recourir au veto américain contre la prorogation de la mission de la force de l'ONU en l'absence de progrès dans les pourparlers entre les deux parties. «*Nous avons besoin de voir de réels progrès dans la résolution du conflit afin de ne pas continuer à dépenser des ressources limitées dans des missions de maintien de la paix sans fin*», avait-il déclaré voyant dans la Minurso l'exemple même des échecs onusiens.

Avec une Algérie, principal soutien du Front Polisario, en pleine effervescence et après la démission «*pour raison personnelle*» de Horst Kohler, nommé envoyé spécial des Nations unies pour le Sahara, les avancées sur ce dossier sont à nouveau au point mort. Les conséquences du départ de

la Minurso «*Des pourparlers sérieux sur le Sahara occidental au milieu de ces incertitudes semblent improbables et le plan américain pour mettre fin à la mission des Nations unies pourrait créer davantage de troubles*», prévient WSJ. En cherchant à retirer quelque 250 observateurs des Nations unies et à faire une économie de 50 millions de dollars par an, Washington court le risque, «*dans cette dernière poche de stabilité en Afrique du Nord, de créer de nouvelles opportunités d'expansion pour l'Etat islamique ou Al Qaïda*», estime Dion Nissenbaum.

La situation risque, selon lui, de s'aggraver en octobre prochain avec l'expiration du mandat de la force de maintien de la paix si l'ONU ne parvient pas à faire progresser le processus politique. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président sahraoui, Brahim Ghali estime que l'installation récente d'agents de sécurité et de renseignements par les autorités marocaines dans la zone tampon dans la zone de Guerguerat, sont une «*violation grave*» de l'accord de cessez-le-feu de 1991, un acte «*provocateur et déstabilisateur qui accroîtrait la menace sur la sécurité dans la région*».

Noël Ndong

TCHAD

N'Djamena ferme ses frontières avec la Libye, le Soudan et la Centrafrique

Pour «des raisons sécuritaires», le Tchad a officiellement fermé ses frontières terrestres avec la Libye, le Soudan et la République centrafricaine (RCA), a annoncé le ministre tchadien de la Défense, Mahamat Abali Sala.

«*Les frontières fermées sont nord avec la Libye, Est avec le Soudan et Sud avec la République Centrafricaine*», a précisé Mahamat Abali Sala. La raison évoquée pour justifier cette fermeture des frontières terrestres est la sécurité du territoire et le contrôle des «*entrées et sorties avec nos pays voisins*».

Toutefois, certaines voies d'accès restent ouvertes, mais sous surveillance accrue. Mahamat Abali Sala a indiqué que «*tout véhicule franchissant nos frontières sans passer par ces points indiqués sera considéré comme en infraction grave et sera la cible des forces de défense et de sécurité*». Il a ajouté que toutes les motocyclettes sont interdites de circulation dans les trois régions (Ouaddaï, Sila et Tibesti) où l'état d'urgence est instauré. Outre la fermeture partielle des frontières terrestres avec les pays voisins, les autorités tchadiennes ont suspendu «*les travaux d'orpailage dans les provinces du Ouaddaï, Sila et Tibesti jusqu'à la mise en place du mécanisme légal avec un comptoir où toutes les personnes doivent être identifiées avec tous les matériels avant d'exploiter*».

Une opération de désarmement sera organisée et «*une commission de cinq mille hommes à dos de chameaux et chevaux effectuera des fouilles dans des domiciles des villages et ferriques*», selon Mahamat Abali Sala, et «*toute personne surprise avec une arme sera punie conformément à la loi et l'arme saisie*».

N. Nd.



CAHIER DE CHARGES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES

1- Mise en place d'une Plateforme de Personnalisation des cartes en mode distribué par batch et en mode instantané.

Date limite pour le dépôt des offres: Le 30 Septembre 2019

à 17H 00 minutes

Lieu de retrait des DAO : Département de la logistique LCB Bank

Avenue Amilcar Cabral B.P: 2889 République du Congo-Brazzaville

Condition de retrait du DAO 200 000 FCFA.

FMI

Levée du dernier obstacle à la nomination de la candidate des Européens

En attendant la fin du vote qui se déroule du 21 août au 4 septembre, pour consacrer l'élection de la Bulgare Kristalina Georgieva au poste de directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), les directeurs recommandent de supprimer la limite d'âge imposée pour y accéder.

Il revient maintenant aux gouverneurs qui représentent les pays membres d'entériner la décision, mais l'issue ne fait aucun doute d'autant que lors du vote, une majorité simple suffira. Les directeurs recommandent également de supprimer la règle fixant l'âge limite pour être directeur général à 70 ans. Désignée par l'UE pour remplacer Christine Lagarde, la première femme à diriger le FMI, l'actuelle candidate

de l'Union européenne (UE), Kristalina Georgieva, est trop âgée de quelques jours, selon le règlement actuel du Fonds, qui ne permet pas de candidater si l'on a 65 ans. La Bulgare, née le 13 août 1953, a 66 ans.

Pour les directeurs du Fonds, leur proposition se justifie au fait que la démarche mettrait les termes régissant le poste, en accord avec ceux des autres dirigeants du Fonds - directeurs et gouverneurs - et avec son homologue de la Banque mondiale, qui n'est frappé d'aucune limite d'âge. C'est dire que la nomination de Kristalina Georgieva, à la tête du FMI, ne fait guère de doute après sa désignation comme candidate de l'UE, le 2 août, à l'issue d'un vote serré qui a mis en lumière les divisions au sein de l'organisation. Dans un communiqué, le

FMI rappelle que les candidatures pour remplacer Christine Lagarde peuvent encore être déposées jusqu'au 6 septembre, soit un peu moins d'une semaine avant la démission effective de la Française, le 12 septembre. La sélection sera faite au plus tard, le 4 octobre, précise l'institution financière. Kristalina Georgieva était numéro 2 de la Banque mondiale jusqu'à sa désignation par l'UE. Elle possède une solide expérience dans la finance internationale et bénéficie également d'un statut de femme et de ressortissante d'un pays d'Europe orientale. A la Banque mondiale, où elle a effectué l'essentiel de sa carrière avant d'en devenir directrice générale en 2017, elle s'est forgée une expertise dans le domaine de l'environnement en multipliant les fonctions dans les

domaines du développement durable et des questions agricoles notamment.

Outre cela, cette économiste a occupé le poste de commissaire européenne chargée de l'aide humanitaire, entre 2010 et 2014, quand elle avait dû remplacer au pied levé la candidate initiale de la Bulgarie. Elle a également été pendant un an, entre 2015 et 2016, vice-présidente de la Commission Juncker en charge du budget et des ressources humaines. La même année, cette diplomate, qui fait valoir des capacités à convaincre et à former des consensus, avait été une finaliste inattendue de l'élection au poste de secrétaire général de l'ONU, finalement attribué au Portugais Antonio Guterres. Elle parle couramment le russe et a tissé de bonnes relations à Moscou lors de

ses années passées comme directeur pour la Russie de la Banque mondiale, entre 2004 et 2007. Kristalina Georgieva était entrée en 1993 au sein de cette institution, après quelques années d'enseignement, notamment au prestigieux Massachusetts Institute of Technology, aux Etats-Unis. Elle n'a jamais eu de fonctions politiques dans son pays, où ses concitoyens l'ont découverte lors de sa nomination à la Commission européenne.

Notons que par coutume, la direction du FMI est revenue à un Européen et celle de la Banque mondiale à un Américain, depuis la création de ces deux institutions à Bretton Woods en 1944.

Nestor N'Gampoula

BRÈVES

Gambie

Mille soldats d'Ecomig –la mission militaire de la Cédéao en Gambie– seront présents jusqu'en mars 2020. Cette mission avait été mise en place après l'impasse politique de 2017 et le refus de Yahya Jammeh de céder le pouvoir au président élu, Adama Barrow. Deux ans et demi après cette impasse politique, l'Ecomig assure une mission de maintien de la paix. Elle met en relief les lenteurs de la réforme du système de sécurité gambien. Cette force coûte trop cher pour durer. Pour l'instant, le gouvernement soutient son extension. Vingt-deux millions d'euros ont été dépensés par l'Union européenne pour soutenir cette mission. Mais pour le moment, les Européens n'ont pas été sollicités pour financer le nouveau mandat.

Mali

Un convoi de l'armée malienne a été attaqué, le 21 août, dans le centre du pays. Quatre militaires et un civil ont été tués. L'attaque a fait également plusieurs blessés et du matériel militaire détruit par les assaillants. Pas de revendication pour l'instant, mais de présumés jihadistes sont déjà pointés du doigt. C'est le matériel transporté qui était surtout visé. Des véhicules de l'armée, dont des porte-chars, ont été brûlés.

Gabon

La juge qui devait examiner la demande d'expertise médicale pour évaluer la capacité du président Ali Bongo à gouverner après son AVC d'octobre 2018, a été suspendue de ses fonctions jusqu'au 30 septembre. La décision de suspendre la magistrate émane du secrétaire général du ministère de la Justice et de l'intérieur. Dans un document qui stipule que la présidente de la cour d'appel judiciaire de Libreville, Paulette Akolly, s'est illustrée « par un refus de respecter la décision de justice rendue le 26 juillet 2019 par la Cour de cassation, attitude qui pourrait être assimilée à un manquement aux convenances de son état de magistrat ». Après cinq mois de convalescence à l'étranger, le président gabonais n'a pas pris la parole en direct et en public. Un silence qui a poussé une partie de l'opposition à demander cet examen.

Tchad

Trois mille trois cent cinquante-six fonctionnaires sont en attente de régularisation de leur situation. Ils ne percevront pas leur salaire à la fin de ce mois. Ils sont suspectés, par une commission chargée de nettoyer le fichier des agents, d'émarger à la fonction publique alors qu'ils n'en ont pas le titre. Le 20 août, à la publication de la liste des fonctionnaires, qui ont pourtant régularisé leur situation, se retrouvent encore sanctionnés. Fin décembre 2018, un rapport d'audit indique que dix-sept mille fonctionnaires émargent frauduleusement à la fonction publique. Les concernés sont priés de régulariser leur situation en produisant des documents qu'il faut. Une exigence qui a occupé pendant des semaines voire des mois certains fonctionnaires.

Le pays ferme ses frontières terrestres avec la Libye, le Soudan et la Centrafrique pour des « raisons sécuritaires ». Cette mesure est également motivée par le contrôle des « entrées et sorties avec nos pays voisins ». Toutefois, des corridors restent ouverts, mais « contrôlés » dans le but de garder les échanges avec ces pays. Ces corridors concernés sont Kouri et Moudi en Libye, Adré, Tiné et Amdjirémé, au Soudan, et Sido puis Goré, en Centrafrique. Cependant, toutes les motocyclettes sont interdites de circulation dans les trois régions (Ouaddaï, Sila et Tibesti) où l'état d'urgence est instauré. Une commission de cinq mille hommes effectuera des fouilles dans des domiciles des villages et ferriques. Toute personne surprise avec une arme sera punie conformément à la loi.

Côte d'Ivoire

Le groupe français Bolloré Transport et logistics inaugure, en septembre, son aérohub. Cette plateforme logistique jouxtant l'aéroport international, doit lui faire prendre une longueur d'avance sur ses concurrents, CMA CGM et Sea-Invest. Cette infrastructure – dont le coût d'investissement n'a pas été révélé – sera entièrement consacrée aux denrées

de grande consommation. Ces dernières années, la croissance continue des exportations et des importations ivoiriennes a entraîné la saturation des installations logistiques existantes dans le pays. La Côte d'Ivoire réalise plus de 80 % de ses activités d'import-export à partir du port autonome d'Abidjan. Les armateurs, affréteurs et logisticiens commencent à développer des projets en dehors de l'enceinte portuaire, devenue trop exiguë pour absorber tout le flux de marchandises et de biens.

Nigeria

Les envois de fonds de la diaspora ont été onze fois supérieurs aux IDE captés en 2018. D'après le rapport portant sur le poids économique de la diaspora nigériane, le pays a reçu 23,63 milliards \$ de la part de ses migrants, soit à peu près 83% du budget du gouvernement fédéral. Ce montant, plus de sept fois supérieur à celui de l'aide au développement reçu par le pays en 2017 (3,4 milliards \$), représentait également 6,1% du PIB du Nigeria. Cependant, 70% de ces envois sont utilisés à des fins de consommation, tandis que 30 % seulement sont destinés à des fins d'investissement. D'ici à 2023, les envois de fonds à destination du pays d'origine pourraient atteindre 34,8 milliards \$. Les prévisions indiquent que sur la période 2009-2023, les envois de fonds des migrants auront presque doublé, passant de 18,3 milliards \$ à 34,8 milliards \$.

Afrique

Le Clean technology fund a approuvé l'octroi d'un financement de vingt millions \$ au profit de la Facilité d'inclusion énergétique (FEI). La FEI qui a pour objectif de fournir un financement viable pour les installations d'énergies renouvelables à petite échelle en Afrique, est principalement accompagnée par la Banque africaine de développement (BAD). Organisée sous la forme d'une plateforme de financement, elle s'est donnée pour objectif de mobiliser cinq cents millions \$ au profit des projets innovants d'accès à l'électricité. Quatre cents millions \$ de ces financements seront consacrés aux projets devant alimenter les réseaux électriques nationaux et les cents millions \$ restants aux projets hors réseau. En juin dernier, la facilité avait déjà obtenu 45,5 millions \$ auprès de la Commission européenne.

Ghana

Le taux de chômage dans le pays est passé de 11,9% de 2015 à 7,1% en 2019. Ce qui correspond à une réduction de 4,8 points en quatre ans. Cette baisse est le résultat de certaines actions prioritaires du gouvernement ghanéen à travers notamment, le Programme intégré des politiques de développement économique et social et la politique nationale de développement à moyen terme (NMTDPF). Au total, 611 397 nouveaux emplois ont été créés dans le secteur formel en quatre ans. Ce, à raison de 343 458 nouveaux emplois dans le secteur public et 267 939 nouveaux emplois dans le secteur privé formel. Toutefois, l'économie informelle continue de dominer le marché du travail au Ghana, avec 85% des emplois contre 15% pour le secteur formel. Ainsi, le secteur public ne représente que 7% des emplois dans le pays, tandis que le secteur privé formel se situe à 8%.

UEMOA

La quantité d'or extraite dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) en 2018 est estimée à 140 886,9 kg. Par rapport à son niveau de 2017, cette quantité d'or est en hausse de 15,4%. Selon l'institut d'émission, « cette évolution se ressent dans l'ensemble des pays producteurs, à l'exception du Niger ». Au Mali, principal producteur de l'Uémoa, la production d'or s'est élevée, en 2018, à 60 883 kg, soit une progression annuelle de 22,7% induite par l'entrée en production de la société Fekola, qui exploite la deuxième plus grande mine d'or du pays, avec une capacité de production moyenne annuelle de 13 tonnes. Quant au Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ils ont enregistré respectivement des augmentations de 12,0% et 10,8% des quantités d'or extraites estimées à 51 972 kg et 28 000 kg en 2018. Par contre, la production d'or du Niger est passée de 843 kg en 2017 à 22 kg en 2018, en raison de l'arrêt d'activités de la principale société minière.

15 AOÛT 2019

Retour sur le dernier concert des Bantous de la Capitale

Le 11 août, les Bantous de la Capitale qui ont célébré leur soixante ans d'existence (le 15 août), ont livré un grand concert sur la corniche organisé par l'IFC, en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, l'UE et de nombreux partenaires. Retour sur cette belle soirée.

Les festivités ont commencé à 17 heures près de la Case de Gaulle par une déambulation du Collectif Bala Bala alliant chants, danses, percussions et marionnettes géantes. Sur le lieu du concert, derrière le restaurant Mami Wata, les premières parties Valdy Mikamona, Habit Mampila et le groupe Kongo Salsa ont tenu le public en haleine jusqu'à l'arrivée de l'orchestre sur scène. Pendant près de deux heures, les Bantous de la Capitale ont repris leurs plus gros succès Rosalie, Masuwa, Comité Bantous, maman Alphonsine...

Un vrai moment de joie et de complicité avec deux invités surprises qui ont rejoint la scène, le temps de trois chansons : l'ancien ministre Alain Akouala et le vice-pré-

sident du Sénat Michel Mayinga. Puis la montée sur scène d'Edo Nganga, le patriarcal, quatre-vingt-six ans et toujours en forme pour chanter son titre Aimé wa Bolingo.

Enfin, à l'unisson, les ministres Henri Djombo, Dieudonné Moyongo, le chargé d'affaires de l'ambassade de France, l'ambassadeur de Cuba, le chef de la délégation adjoint de l'Union européenne, la directrice générale des arts et des lettres et plus de 3500 personnes ont chanté aux Bantous de la Capitale « joyeux anniversaire » qui résonne encore dans les cœurs de tous ceux qui ont eu la chance de vivre ces moments d'exception.

En résidence deux dimanches par mois à la cafét'



Les Bantous de la capitale lors de leur concert sur la corniche de Brazzaville, le 11 août 2019 DR

de l'IFC à Brazzaville, l'orchestre mythique a été créé par six auteurs-compositeurs originaires du Congo-Brazzaville revenus de RDC où ils évoluaient dans les or-

chestres Tout-Puissant OK-Jazz et Rock-A-Mambo.

Les Bantous sont des auteurs majeurs de la création de la rumba congolaise et du renouveau de la musique

cubaine. Dans les années 60, ils ont célébré les indépendances partout en Afrique. 60 ans qu'ils nous font rêver, vibrer et surtout danser.

La Rédaction

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE

La plateforme Mbongui Art photo célèbre la journée par une conférence-débat

Cette activité liée au métier de photographe a été organisée par le directeur artistique de la plateforme d'échanges, de réflexion et de partage sur la création photographique au Congo, Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, le 20 août au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Deux thèmes ont été débattus au cours de cette conférence-débat : la photo de presse au Congo ; et Photographie de presse : droit d'auteur et droit d'image. Le premier thème a été présenté par Bienvenu Boudimbou, journaliste de formation, maître de conférence Cames. Il enseigne, entre autres disciplines, la sémiologie des textes et de l'image l'expression visuelle, le photojournalisme et les théories de la communication, à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. Ses travaux de recherche portent sur les expressions socioculturelles et les identités éditoriales et numériques. C'est à ce titre qu'il a présenté ce thème lié à la photo de presse au Congo.

Cet enseignant chercheur a développé les grandes lignes de son exposé portant sur la typologie des photos qu'on trouve dans la presse congolaise. Il est parti de l'observation selon laquelle, après avoir décortiqué un corpus d'exactly 225 exemplaires de quinze journaux paraisant à Brazzaville en raison de quinze numéros par journal, il a constaté un nombre très important des photos portraits dans la presse congolaise. Selon son constat, il y a même des journaux qui font 100% des photos aériennes que des photos portraits. En dépit de cela, il y a des journaux comme Les Dépêches de Brazzaville, La Semaine africaine, Le Patriote et autres qui réalisent des reportages sur le terrain.

En outre, poursuit-il, il y a quelque part, une certaine photographie dite d'opinion qui avait été popularisée par le journal

Terre Africa (un journal qui ne paraît plus). Il y a aussi une autre catégorie qu'il a épinglée, c'est la photo séquentielle que réalise souvent Les Dépêches de Brazzaville à l'occasion de certaines célébrations, entre autres, la fête nationale du 15 août, où cérémonie de présentation des vœux au couple présidentielle, etc. Les Dépêches de Brazzaville proposent aussi de plus en plus des photos peuples dans l'édition du 6^e jour, aujourd'hui Les Dépêches du Bassin du Congo. Et c'est dans ce cadre-là, pense-t-il, qu'on arrive à voir des photos artistiques. La question fondamentale qu'il se sont posée est de savoir comment les pratiques journalistiques sont reconfigurées par cette évolution technologique ; alors qu'aujourd'hui des appareils photos se sont popularisés, démocratisés. Bref, tout le monde à un appareil photo numérique. L'exposant se rend compte que la presse congolaise en matière d'écriture photo journalistique ne se sent pas impactée par cet essor de la technologie. Il y a encore beaucoup de choses à faire sur le plan de la formation, mais aussi sur le plan de l'équipement des rédactions dans ce domaine, pense-t-il.

La création des photothèques dans les journaux, appelée de vives voix Bienvenu Boudimbou a appelé les responsables des journaux à la création systématique des photothèques. « Si on ne peut pas engager des professionnels on devrait au moins doter des reporters d'appareils photos, et faire que chaque article d'information puisse être au moins illustré. Parce que les chiffres que nous avons eus sont très criants, ils interpellent. Quand on vérifie le taux d'illustration des articles dans certains journaux, on a un taux de moins d'une photo par article, 0,5% photo par article, 0,5% photo par page. Je crois qu'aujourd'hui le monde est environ-

né d'images, et donc une bonne presse qui informe devrait être une presse fortement illustrée », a-t-il indiqué.

Le deuxième thème sur la « Photographie de presse : droit d'auteur et droit à l'image », a été présenté par Mme Gouadi-Bouzimbou-Koussiamama, associée-conseil juridique, conseil en propriété intellectuelle.

Dans son exposé, elle a fait savoir que l'image est une source d'information avec un impact très important, car elle constitue un élément de communication. Toutefois, l'image utilisée dans le cadre de la communication comporte des droits pour la photographie ainsi que des droits pour les personnes photographiées. Ensuite, elle a fait le lien entre la photographie de presse, le droit d'auteur et le droit à l'image par une série de questions tendant à expliquer ces notions de droit et leur implication dans la photographie. Le droit d'auteur, a-t-elle expliqué, est le droit reconnu aux titulaires des œuvres littéraires et artistiques. La photographie de presse est dans la catégorie des œuvres artistiques. Cependant, pour qu'on parle de droit d'auteur, l'œuvre doit être créée (mise sous forme quelconque) et originale, peu importe sa valeur, sa forme d'expression et sa destination. La formalité pour le droit d'auteur n'est pas obligatoire. Une œuvre est protégée dès sa création.

Elle a abordé un certain nombre d'aspects, notamment sur l'originalité ; le bénéfice que le droit d'auteur apporte au photographe ; les conséquences à utiliser la photographie sans l'autorisation de son auteur ; l'intervention du droit à l'image dans la photographie.

A l'issue de cette conférence-débat, les passionnés de la photo artistique et professionnelle ont scruté une exposition photo-éphémère montée par les photographes nationaux et internationaux.

Bruno Okokana

Clareille's House les Estudines de formations professionnelles et Intérim dans les Entreprises et Sociétés en sigle « CHEFP »

Immatriculation principale au RCCM en date du : 12/08/2019

N° de registre du commerce : CG-BZV-01-2019-B 16-00010

Lien juridique : Tribunal de Commerce de Brazzaville
Forme juridique : B 16 - Société par action simplifiée « SAS »

Capital social : 2 040 000 FCFA

OFFRE D'EMPLOI IMMÉDIAT

I- Recherche :

- 1- assistante administrative et commerciale
- 2- deux (2) agents d'accueil-réception-enseignements-communication-informations et orientations
- 3- deux (2) techniciens de surface
- 4- deux (2) agents de sécurité

II- Période d'essai : Trois (3) mois

III- Qualité : expérience un (1) an et plus

IV- Diplôme :

- Brevet - Pro
- BAC + 1 à 3 ans
- BTS

V- Exigences :

- Ponctualité
- Disponibilité
- Sourire
- Propreté
- Compétence
- Ethique
- Élégance

VI- Salaire d'essai : 75 000 FCFA pendant trois (3) mois

(déplacements + restauration compris)

VII- Dépôt de candidature aux adresses ci-dessous :

42, Rue Bangalas Marché Poto Poto Brazzaville, Arrondissement 3, 117 Bis Boulevard Denis Sassou Nguesso / Centre-ville Brazzaville Arrondissement 3, Poto Poto

Date limite de dépôt de dossiers : le 31 Octobre 2019

VIII- Heures d'entretien : de 8h à 17h30

Urgence signalée

EPSP

Début des travaux sur l'opérationnalisation de la gratuité de l'éducation de base

L'objectif de ces assises démarrées le jeudi 22 août à Kinshasa, est d'examiner les modalités pratiques censées permettre la mise en œuvre effective de la gratuité de l'éducation de base, dès la rentrée scolaire 2019-2020.

Il s'est ouvert le jeudi 22 août Kinshasa, précisément au Fleuve Congo hôtel, la table ronde nationale sur l'opérationnalisation de la gratuité de l'éducation de base, la deuxième du genre, qui réunit les officiels, les intervenants du secteur éducatif, les acteurs de la société civile et les différents partenaires. Pendant deux jours, soit du 22 au 24 août, les participants vont réfléchir notamment sur le cadre légal et réglementaire, le financement, les conditions d'accueil des élèves, la formation des enseignants, la qualité des apprentissages, la gestion du sous-secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), etc.

À la cérémonie d'ouverture des travaux, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a été représenté par son Directeur adjoint de cabinet, Dési-

ré-Cashmir Kolongele Eberande. Le discours d'orientation du ministre ad intérim de l'EPSP aura été l'un des temps forts de cette journée inaugurale des travaux. « Cette table ronde vise l'examen et la définition des modalités pratiques qui permettent l'effectivité de la gratuité de l'enseignement de base dès la rentrée 2019-2020 », a indiqué le ministre Emery Okundji Ndjovu.

Et de réaffirmer, une fois de plus, le caractère obligatoire et gratuit de l'enseignement de base dans les écoles publiques sur toute l'étendue de la RDC.

Il a indiqué qu'un consensus national sur la gratuité de l'éducation de base, à travers les recommandations et les résolutions qui seront prises, est attendu au cours de forum. Les experts du secteur éducatif national ainsi que les partenaires extérieurs sont mis à contribution pour examiner l'applicabilité de ce projet qui tient à cœur des milliers de familles congolaises.

La veille de cette table ronde, le ministre Emery Okundji



Des élèves dans une rue à Kinshasa

avait annoncé la suppression dans tous les établissements publics d'enseignement de l'éducation de base de tous les frais de scolarité. Il a même invité les parents ayant déjà payé les frais de minerval, à titre d'acompte, à se faire rembourser par les promoteurs des écoles. De l'avis du ministre, la gratuité de l'enseignement devra être d'application dès la rentrée scolaire prochaine.

Ce qui laisse perplexes les syndicats des enseignants qui exigent à ce qu'on puisse

mettre des moyens financiers et des matériels didactiques requis à la disposition des enseignants qui, par ailleurs, sont censés être mis dans des conditions acceptables. Leur paie, dorénavant prise en charge par l'État, ne devra souffrir d'aucune rétention, font remarquer les syndicalistes.

À ce sujet, Emery Okundji a tenu à rassurer les esprits. Tous les frais de scolarité, sous toutes leurs formes (frais fonctionnement, minerval, assurance, identifi-

cation des élèves, etc), sont supprimés dans tous les établissements publics d'enseignement de l'éducation de base, a-t-il dit. L'État va octroyer des frais de fonctionnement à tous les niveaux, a-t-il ajouté.

Et de confirmer qu'au-delà du réajustement des salaires des enseignants, il est prévu, au bénéfice des enseignants de Kinshasa d'abord (en attendant ceux des provinces), l'indemnité de transport et de logement.

Alain Diasso

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Fida et la Jica organisent une rencontre au Japon

Au cours de ces retrouvailles qui se tiendront le jeudi 29 août à Yokohama au Japon, les participants vont débattre sur les stratégies conjointes permettant d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté des agriculteurs en Afrique.

Selon un communiqué du Fida, cette rencontre internationale s'inscrit en marge de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 7). La réunion se penchera, notamment sur l'approche SHEP (acronyme de «Smallholder Horticulture Empowerment and Promotion»), entendez : «autonomisation et promotion de l'horticulture paysanne» qui encourage les agriculteurs à cesser de «cultiver et vendre» leurs produits et à choisir de «se développer pour cultiver et vendre».

Le programme prévoit

des interventions de différentes personnalités dont le vice-président senior de la Jica, Hiroshi Kato, le président du Fida, Gilbert F. Hougbo. Le ministre de

l'Agriculture et du Développement rural du Sénégal, Moussa Balde et celui de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar, Lucien Fanomezantsoa Ra-

narivelo figurent également parmi les intervenants.

Rappelons que la 6e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad) s'était tenue, pour la première fois en Afrique, en 2016, à Nairobi au Kenya. Initiative du gouvernement japonais, la Ticad vise à promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement propre à l'Afrique. Le Japon est un membre fondateur et un des principaux contributeurs des ressources du Fida, une institution spécialisée de Nations unies et institution financière internationale qui investit dans l'agriculture et le développement rural dans les pays en développement à travers le monde.

Blandine Lusimana



Fida et Jica militent pour la sécurité alimentaire

JUSTICE

Le Pr André Mbata initie un projet de loi pour abolir la peine de mort

L'universitaire propose de substituer, à cette sentence extrême, les plus fortes peines d'emprisonnement prévues par le Code pénal congolais ainsi que par les traités internationaux régulièrement conclus auxquels l'article 2015 de la Constitution de la RDC accorde une autorité supérieure aux lois de la République.

Dans cette proposition de loi introduite au bureau de l'Assemblée nationale, le député national élu de Dimbelenge, dans le Kasai central, dans la liste de l'UDPS et professeur d'Universités, André Mbata Betukumesu Mangu, a rappelé l'adhésion et l'attachement du peuple congolais à la Charte africaines des droits de l'homme et des peuples ainsi qu'à d'autres instruments internationaux protégeant les droits de l'homme signés et ratifiés par la RDC. En s'appuyant sur ces textes,



Pr André Mbata

le Pr André Mbata note que « la peine de mort porte irrémédiablement atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique ».

Elle constitue, a poursuivi

ce député national, l'acte le plus cruel et le traitement le plus inhumain et le plus dégradant qui soit infligé à une personne humaine, quelles qu'en soient les raisons. Pour le Pr Mbata, la peine de mort est ni plus ni moins qu'un crime contre la civilisation.

Pour le député, « les personnes ayant infligé la mort à d'autres ne pouvant rester impunies et l'une des préoccupations majeures présidant à l'organisation des institutions de la République étant d'instaurer un État de droit et de lutter contre l'impunité et d'autres antivaleurs », sa loi substitue à la peine de mort les plus fortes peines d'emprisonnement prévues par le Code pénal congolais ainsi que par les traités in-

ternationaux régulièrement conclus auxquels l'article 2015 de la Constitution de la RDC accorde une autorité supérieure aux lois de la République. Parmi ces peines, le Pr Mbata cite notamment l'emprisonnement à temps de vingt ans au mois et de trente ans au plus.

Il y a également l'emprisonnement à perpétuité, si l'extrême gravité de l'infraction et de la situation personnelle du condamné le justifie. Mais aussi les cours et tribunaux peuvent infliger des peines complémentaires d'amendes et/ou de confiscation des biens, profits et avoirs tirés de l'infraction, au profit des victimes.

Lucien Dianzenza

NATIONS UNIES

Antonio Guterres attendu fin août à Kinshasa

La visite du secrétaire général de l'ONU au Congo lui permettra notamment de discuter avec les autorités congolaises sur la stabilisation du pays et la consolidation de la paix, et de mobiliser davantage des moyens face à l'épidémie d'Ébola qui sévit dans le pays.



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, prévoit une visite de trois jours en RDC. Cette dernière s'effectuera du 31 août au 3 septembre 2019. Dans sa conférence de presse tenue le 21 août, le porte-parole d'Antonio Guterres, Stéphane Dujarric, a indiqué que sur le sol congolais, le secrétaire général de l'ONU rencontrera des survivants du virus Ébola ainsi que des personnels soignants qui s'emploient dans l'éradication de ce virus en vue de « mobiliser davantage des moyens face à l'épidémie d'Ébola ».

Lors de son séjour en RDC, Antonio Guterres échangera également avec le président de la République, Félix Tshisekedi, les responsables de l'État ainsi que

d'autres forces vives de la nation dont les opposants et les membres de la société civile. Félix Tshisekedi et le secrétaire général de l'ONU évoqueront, en plus d'Ébola, la consolidation de la paix ainsi que la stabilisation du pays.

À en croire le porte-parole de la Monusco, Florence Marshall, le départ de la Mission onusienne au Congo ne sera pas à l'ordre du jour. Alors que Stéphane Dujarric avait indiqué que « la question de l'étude sur l'application du mandat de la force de Casques bleus pour protéger les civils et aider les autorités à consolider la stabilité dans le pays sera aussi sur la table des discussions » entre Félix Tshisekedi et Antonio Guterres.

L.D.

GOUVERNANCE

L'IGF instruite d'auditer les dépenses ministérielles depuis janvier

Dans une lettre datée du 17 août adressée à l'Inspecteur général des finances, l'administrateur-général de l'Agence nationale de renseignements (ANR) lui demande d'auditer « tous les décaissements de fonds du Trésor public en faveur de tous les ministères du gouvernement depuis l'investiture de Félix Tshisekedi ».

Le gouvernement sortant est de nouveau sur des braises ardentes. Alors que le nouvel exécutif national est en instance de publication, l'ex-Premier ministre Bruno Tshibala et ses ministres se retrouvent déjà dans le collimateur de l'ANR qui veut en savoir plus sur les dépenses effectuées dans les différents cabinets ministériels depuis l'avènement au pouvoir de Félix Tshisekedi. Une correspondance postée sur la toile estampillée « ANR » datée du 17 août signée par l'administrateur-général adjoint, Jean-Hervé Mbelu Biosha, en lieu et place de son titulaire en mission, constitue la source de cette information qui fait jaser. Loin de s'interroger sur l'authenticité de ce document destiné à l'inspecteur général à qui il est demandé de diligenter un audit dans les différents ministères depuis l'investiture de Félix Tshisekedi en janvier dernier, d'aucuns s'attendent uniquement sur le fond de la démarche saluée par plus d'un.

L'Inspection générale des finances (IGF) est donc instruite, au terme de cette correspondance, d'auditer « tous les décaissements de fonds du Trésor public en faveur de tous les ministères du gouvernement depuis l'investiture de Félix Tshisekedi ». L'IGF est astreinte également de saisir tous les bons de retrait de fonds émis par les différents ministères, d'exiger d'eux tous les dossiers initiés pour sortir ces fonds et de faire les rapports circonstanciés sur lesdits dossiers. Cette mesure intervient dans un contexte de suspicions des détournements au niveau des ministères dont plusieurs ne constituent pas un modèle de gestion.

Le détournement de 600.000 dollars, décaissés par le ministère des Affaires sociales à une opération humanitaire dans le Sud-Kivu, est sans doute l'élément motivateur de cet audit dont les résultats sont attendus fiévreusement dans l'opinion. En clair, chacune des dépenses engagées par les différents ministères depuis janvier dernier doivent être passées au crible. Car, au-delà des dépenses de fonctionnement et de paiement du personnel auxquelles les ministres étaient autorisés d'effectuer, d'autres ne répondant à aucune urgence auraient été affectés à des charges extra-institutionnelles, révèlent des sources.

Toutefois, certains analystes font observer que l'ANR n'est pas habilitée à instruire l'IGF d'initier cet audit. « L'ANR a-t-elle le pouvoir de demander à l'inspecteur général des Finances de lancer un audit ? Sachant qu'il existe une Cour des comptes et que l'Inspection générale des finances n'a pas besoin d'une demande pour se saisir », réfléchit-on à haute voix. En somme, pour nombre de Congolais, qu'importe la procédure, pourvu que, au bout du compte, on puisse sanctionner le coupable ou ceux qui gèrent mal.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

Réflexions autour de la Traite négrière plusieurs siècles après son abolition

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard organise, le 24 août, un focus à l'occasion de la 21^e journée internationale du souvenir de la Traite négrière et de son abolition.

Dans le but de susciter des réflexions constructives autour de cette journée célébrée le 23 août de chaque année, le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard a initié cette activité placée sous la férule de Jean-François Kando, président du conseil départemental et municipal et député maire de la ville de Pointe-Noire.

«De l'insurrection au triomphe : quelle mémoire et quels repères aujourd'hui» est le thème principal du focus qui sera animé par des éminences grises en la matière. Ils vont développer aussi des sous-thèmes en lien avec la question. Les animations diverses vont agrémenter l'activité. L'organisation de ce focus répond au vœu de l'Unesco qui invite chaque année tous les États membres à organiser des actions en associant l'ensemble des populations de leurs pays, en particulier les jeunes, les éducateurs, les artistes, les intellectuels mais aussi les sportifs et la société civile.

Au Congo, la valorisation du site de Loango, site majeur de déportation des esclaves, situé à 20 km de Pointe-Noire, la capitale économique de la République du Congo, est en marche. L'appropriation par tous de ce haut lieu de l'histoire et de son projet «La route de l'esclave» programmé par l'Unesco intègrent cette vision menant à terme vers le tourisme de mémoire.

Cette journée vise à inscrire la tragédie de la Traite négrière dans la mémoire de tous les peuples. Elle est l'occasion où se mènent une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie ainsi que l'analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes.

Hervé Brice Mampouya

SECTEUR PRIVÉ

Les entrepreneurs sensibilisés au Plan national de développement

Les travaux de l'atelier de sensibilisation du secteur privé au Plan national de développement (PND) 2018-2022 se tiennent du 21 au 23 août dans la ville côtière en présence d'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

treprises. « Pendant trois jours, il conviendra d'assurer la mobilisation du secteur privé en vue de s'approprier la vision du plan national de développement 2018-2022 ; d'identifier



Vue des participants/Adiac

Ouvrant officiellement les assises, la ministre a expliqué que grâce à l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité, le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale organise des ateliers de sensibilisation de tous les acteurs publics et privés afin de définir de

manière précise le rôle de chacun ainsi que les modes de mobilisation des ressources financières nécessaires à la concrétisation des projets du PND. L'objectif général est de mettre à la disposition du gouvernement un cadre d'opérationnalisation du PND par le secteur privé à travers l'élaboration des programmes sectoriels d'appui aux en-

les besoins d'accompagnement et d'appui du secteur privé par l'État ; d'avoir la garantie que ces besoins seront bien pris en compte dans les révisions annuelles des programmes pluriannuels d'actions prioritaires et du Programme d'investissements prioritaires de l'État », a-t-elle signifié.

Séverin Ibara

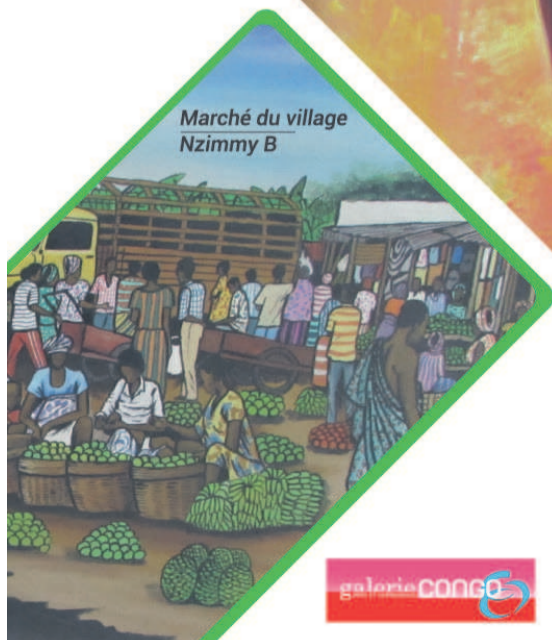
Le Musée Galerie du Bassin du Congo
présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
à l'occasion des festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

A la recherche du bonheur
Tumbe Chris

Les géants de la forêt
Zénon Mosséli



13
du Août
Au **12**
Octobre 2019

FLÉCHÉS · N°1418

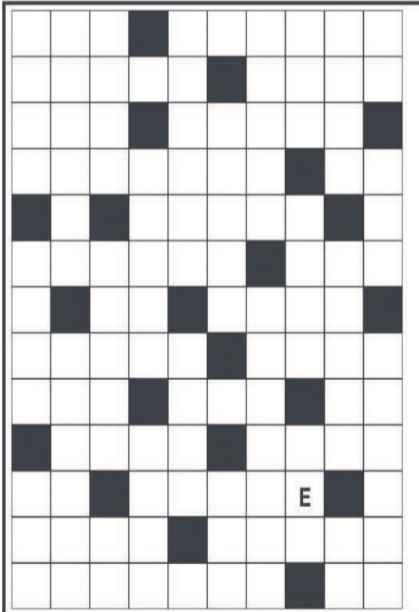
INTOXIQUÉ ENRE-GIS- TRÉE	MÈNE LE BATEAU TOUT UN FROMAGE	ARNAQUE ONCLE BIEN CASÉ	RÉGION DU CANADA	PLATINE OU VÉNITIEN AVANT LE DO	AUTHEN- TIQUE RÉDUITES EN MIETTES
PAYS ANDIN FRIAND			PARTICULE RELATAIT		
				GRAND FLEUVE UN MOUS- QUETAIRE	
TERRE CEINTE ÉRODÉ		NYMPHE PETIT JOUR			PREMIÈRE PLACE
		EXPOSÉ AU SOLEIL BOURREAU DE TRAVAIL		AGENT DE LIAISON FRUIT TROPICAL	
CAUCHEMAR	CONSPUER JOURS DE FÊTE		COURT LE LIÈVRE		
		PETIT TÊTU HAMEAU			EN EUROPE CENTRALE
PARFUM D'ORANGE RÉPONSES DU PAPE			HABILLÉ SPATULES		
				DRAME JAPONAIS RISQUERA	PRÉNOM FÉMININ
PLAQUE DE CUISON	ABATTUE CERCLE		PARESSEUX AUSTRALIEN REMARQUE		
		HARMONIE ASTRE DIVIN			
DOSE MORTELLE CHANGEA				GALLIUM AU LABO PÉRIODE	
		FORME D'AVOIR	AUX CÔTÉS DU RAJAH		
REPRÉSEN- TANT		AMÉRICAINES			

MOTS MÊLÉS

ERFIFE BVIKINGS A
 NGEODEREINANABP
 EEGGUAIESNCROUK
 CENAI RDFIPALGAA
 RHD LZMGP OBI I HCR
 OAE IA OEOARLLGAA
 FELPFIDNNAMNCRT
 AGIETRDUTAHOREE
 VRNTTEEICLORLSD
 IEESLULPROMVO SA
 APHIBAMAUBAINET
 TSCGSORUTMROOLN
 EAKENEUBL ODPMOI
 UNELUTORITRAIGP
 RUOHCNOPGNECKEM

- | | | |
|---|---|--|
| ABOLIR
AKENE
ARMOIRE
ASPERGE
AUBAINE
AVIATEUR
BANANIER
BIERE
BOURG
BRIDGE
CARESSE
CHENIL
CHEPTEL
CROTALE | ECLIPSE
ELOGE
ENLAIDIR
FORCENE
FIFRE
FORMOL
FOURGON
GAZODUC
GEODE
HOMARD
KARATE
KIMONO
LARBIN | LEGISTE
PERFIDE
PINTADE
POESIE
POIVRON
PONCHO
PUGILAT
REGIMENT
ROTULE
SARABANDE
TOMBOLA
TUMULTE
VIKING
VINAIGRE |
|---|---|--|

MOTS CASES · N°268



- 2 LETTRES**
 AS - AU - ET - NU - ON - PI - TE - UT
- 3 LETTRES**
 CLE - CRU - ELU - HEU - IRE - JEU -
 OSE - TON - TRI - USA
- 4 LETTRES**
 AFIN - ECHO - ECHU - HUMA - INSU -
 JETE - LUNE - PLAT - PLOT - RHUM -
 SUAS - TORT - URNE
- 5 LETTRES**
 AUTEL - ECRAN - EPIER - ISSUE - NATIF -
 - NEIGE - OSIER - REUNI - ROMPU -
 SCORE - STORE
- 6 LETTRES**
 AIMAIT - ECORCE - EJECTE - ENONCE -
 PENSER - URANUS
- 7 LETTRES**
 CHARGER - EREINTE - ESSUYER

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°408 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · N°418 ·

7								1	6										4	
	1	6						7	9	1	7								9	2
			9	7	1							5	3					7	1	
										8				9	2				3	
2	6								4	7					7					
			3	6	2	5	8					9	8	5						4
				4	5	3						5	2			9	6			
	4	7						1	3		3	6							8	1
9										5	1								4	

EN PARTANT DES
 CHIFFRES REM-
 PLISSEZ LA PAGE
 DE TELLE SORTE
 QUE CHAQUE CO-
 LONNE DE 3 X 3
 CONTIENNE UNE
 SEULE FOIS LES
 CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION Le mot mystère est JARDINAGE

Mots casés

MOTS CASES N°267

V	E	S	T	E	F	A	X	E
E	U	E	U	S	I	N	E	R
U	R	I	X	E	S	R	E	
F	A	T	S	A	C	R	E	
T	I	S	S	U	O	S	E	
O	R	U	N	P	U	X		
D	E	S	O	U	A	T	A	I
E	L	O	B	R	E	E	L	
V	I	D	E	N	T	R		
V	I	P	E	R	E	F	E	U
I	L	U	F	E	E	R		
F	L	O	R	E	A	V	E	N
S	E	N	S	Q	U	E	T	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°1417

M	E	L	U	A	P						
M	O	N	T	P	A	R	N	A	S	S	E
G	O	A	L	H	I	S	S	E	R		
B	A	R	B	E	L	E	S	O	R	S	
D	I	L	U	E	S	A	U	T	O		
R	I	A	I	T	U	R	B	A	I	N	
S	E	R	O	S	I	O	N				
A	C	E	E	U	T	R	D	E			
I	R	A	V	A	U	D	O	U			
S	O	U	P	I	E	R	E	P	O	P	
D	E	T	A	I	L	L	E	O			
F	R	I	R	A	A	L	A	R	M	E	
E	T	O	L	E	E	P	A	I	S		
A	V	E	I	R	I	S	E	N	I		
A	S	C	E	S	E	R	A	G	E		

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°407 · · SUDOKU · GRILLE FACILE · N°417 ·

1	5	3	7	6	8	4	2	9	3	5	8	7	4	9	6	2	1
2	4	7	9	5	1	3	6	8	9	7	4	6	2	1	3	8	5
6	8	9	2	3	4	5	1	7	6	2	1	3	8	5	4	9	7
8	7	6	5	2	3	9	4	1	2	9	3	5	7	4	8	1	6
3	2	4	1	9	7	8	5	6	7	4	5	8	1	6	2	3	9
9	1	5	4	8	6	2	7	3	1	8	6	9	3	2	5	7	4
4	3	1	8	7	5	6	9	2	4	3	2	1	6	7	9	5	8
7	6	2	3	4	9	1	8	5	5	6	7	2	9	8	1	4	3
5	9	8	6	1	2	7	3	4	8	1	9	4	5	3	7	6	2

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Ça passe ou ça casse pour l'AS Otohô et l'Etoile du Congo

Au terme des matches retour qui se joueront les 24 et 25 août, le Congo pourrait perdre ses deux représentants engagés en compétitions africaines ou encore réussir à placer, à défaut des deux, l'un de ses clubs au tour suivant. Une mission pas facile à accomplir.

Vainqueur de la première manche à Owando sur un maigre score de 2-1, l'AS Otohô sera reçue le samedi 24 août à Pretoria par les Mamelodi Sundowns en match retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions avec un seul objectif de se qualifier pour le tour suivant. Le club congolais qui avait pris un départ de rêve était replongé dans le doute après avoir encaissé le but de Maboe Lebohang à la 75^e minute. Un but qui a remis les Sud-africains dans le coup d'autant plus qu'une victoire d'un but à zéro les qualifierait pour les seizièmes de finale. Depuis leur défaite à Owando, les Mamelodi Sundowns n'ont pas chômé. Ils ont livré près de trois matches avec pour bilan : une victoire et deux matches nuls. L'AS Otohô, quant à elle, s'est contentée de la simple finale de la Coupe du Congo perdue aux tirs au but face à l'Etoile du Congo pour préparer ce match décisif. Encore faut-



L'AS Otohô a un avantage à défendre/Photo Kwamy

il le rappeler, dans l'effectif qui a livré cette rencontre tous les joueurs qualifiés pour la compétition africaine n'étaient pas alignés.

Le club congolais qui va en mission ne doit pas perdre de vue que c'est lui qui a un avantage (sa victoire à l'aller) aussi maigre que ce soit. Il suffit de se mettre en confiance en ayant en tête l'idée d'aller marquer en premier pour compliquer l'équation aux locaux. A Pretoria, l'AS Otohô va à coup sûr créer des situations de buts. Il lui suffit de retrouver l'efficacité devant les buts qui lui avait fait défaut au match aller pour augmenter les chances de qualification. Celle-ci se jouera aussi au mental puisque les statistiques des matches livrés à l'extérieur ne plaident

pas en faveur de l'AS Otohô. Le club a concédé cinq défaites contre deux nuls durant ses débuts en compétitions africaines.

L'Etoile du Congo dos au mur

L'avenir de l'Etoile du Congo est la plus grande interrogation. Les récents vainqueurs de la coupe du Congo, placés dos au mur au terme de la manche aller des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération, ont un sacré défi à relever le 25 août au stade Alphonse-Massemba-Débat face aux Egyptiens de Pyramids FC pour le match retour. Après s'être lourdement inclinés 1-4, les Stelliens doivent l'emporter 3-0 pour priver ce club qui fait ses premiers pas dans



Etoile du Congo condamnée à l'exploit/Photo Kwamy

cette compétition d'une qualification qui lui tend déjà les bras. La victoire de la Coupe du Congo, treize ans après, semble donner les ailes à l'Etoile du Congo face au défi qui se présente à elle. Joueurs et dirigeants sont convaincus que la tâche est certes difficile mais pas impossible. Ils fondent leurs espoirs sur les exploits antérieurs réalisés par les clubs européens notamment le FC Barcelone face au Paris Saint-Germain et Liverpool face au Barça sans oublier la performance réalisée en 2013 par l'AC Léopards de Dolisie face aux Kano Pillars du Nigeria. Battus à l'aller 1-4, les Fauves du Niari s'étaient qualifiés en dominant cette équipe à Dolisie 3-0. La qualification face aux Ghanéens

de Hearts of oak en Ligue africaine des champions en 2001 peut aussi motiver les Stelliens. Battus à Kumasi 1-3, les Stelliens l'avaient emporté à Brazzaville 5-1. A côté de ce défi, il y a un mythe à briser. Depuis 2015, l'Etoile du Congo a du mal à briller face aux clubs du Maghreb. Lors de sa dernière participation en 2017, l'Etoile du Congo a été éliminée par la Jeunesse sportive de Kabylie (0-0 à Brazzaville puis 0-1 au retour). En 2016, l'Etoile du Congo a été éliminée par l'Entente sportive de Sétif (1-1 à domicile puis 2-4 au retour). Face aux Pyramids, les joueurs stelliens doivent prendre beaucoup de risque tout en se disant qu'ils n'ont plus rien à perdre.

James Golden Eloué

ARRÊT SUR IMAGE

Envie de paix



Main dans la main, les chefs d'Etat de la CIRGL célèbrent la réconciliation entre le rwandais Paul Kagamé et l'Ougandais Yoweri Museveni, lors du sommet tenu le 21 août à Luanda.

De gauche à droite, Denis Sassou N'Guesso, Yoweri Museveni, Paul Kagamé, Joao Lourenço et Félix Tshisekedi.